

# JOURNAL

DE

## FRANCFORT

AVEC PRIVILÈGE DE SA MAJESTÉ IMPERIALE.

DU SAMEDI, 27 MAI 1797.

*Extrait des Nouvelles de Londres, du 16 Mai.*

La mission du Lord Howe a eu le plus heureux succès. Cet amiral a complètement réussi à rétablir l'ordre et la subordination parmi la flotte. Une lettre de Portsmouth, en date du 11, contient les détails suivans:

„Lord Howe est arrivé ce matin; il s'est aussitôt rendu à bord du *Royal-George*. — Tous nos habitans ont vu avec la plus grande joie, l'amiral Colpoys venir à terre. A son départ, l'équipage de son vaisseau lui témoigna beaucoup de respect, & plusieurs lui exprimèrent le désir de le revoir bientôt. — Le Coroner (officier de justice, chargé d'examiner, avec douze jurés, la cause de la mort d'un homme tué ou assassiné), a prononcé que les trois matelots tués à bord du *London*, n'avoient été par un homicide justifiable. — Tous les matelots sont heureusement rentrés dans le devoir. Le *Mars* & la *Latone* ont été les derniers à amener le pavillon bleu, qui étoit le signal d'insurrection. On assure même que les matelots du *Mars* ont désigné l'un d'entre eux pour être jugé par une cour martiale, pour avoir enflammé les esprits par de faux rapports. A bord du *Sovereign*, on avoit cloué au grand mât la proclamation du Roi. Quelques mauvais sujets en avoient arraché les mots, *God save the King*, Dieu sauve le Roi; les matelots ont offert 50 guinées à celui qui feroit connoître l'auteur de ce délit, déclarant qu'ils en feroient bonne justice. Il paroît qu'en général il y avoit très peu de gens mal-intentionnés parmi eux. Sur les vaisseaux à trois ponts, où il y en a le plus, on n'en compte pas au delà de 30, & dans plusieurs à peine en trouveroit-on dix. On ne doute point que l'escadre ne mette incessamment à la voile.

Une autre lettre de Portsmouth, en date d'hier 15, porte ce qui suit:

„Les troubles de l'escadre sont entièrement apaisés; tout est rentré dans l'ordre. L'escadre de Sir Roger Curtis, arrivée hier à Ste. Hélène, partage la satisfaction générale. Lorsque Lord Howe se rendit hier sur le *Royal William*, les députés lui déclarèrent que toute la flotte étoit parfaitement contente, & qu'elle ne desiroit que de rencontrer les ennemis de l'Angleterre, afin de faire voir qu'elle n'avoit jamais été d'intelligence avec eux. Ils demandèrent aussi au Lord Howe la permission de l'accompagner le lendemain lorsqu'il se rendroit de Spithead à Ste. Hélène,

pour y proclamer l'acte de grâce accordé par S. M. Lord Howe y consentit; en conséquence, aujourd'hui à 5 heures du matin, toutes les chaloupes faisant partie de la flotte de Lord Bridport, vinrent pour escorter le Lord Howe, qui s'embarqua avec Sir William Pitt, le général Cugler & leurs aides-de-camp. Les députés accompagnèrent Lord Howe pendant toute sa marche, la musique qu'ils avoient amenée avec eux, joua alternativement les airs *Rule Britannia*, & *God save the King*„

Avant-hier, la proclamation suivante a été envoyée à Portsmouth.

*De par les commissaires de l'amirauté de la Grande-Bretagne & de l'Irlande.*

„Vû qu'il a plu à S. M. d'émettre une proclamation royale, datée du 11 Mai, dans laquelle il est déclaré que tous matelots & troupes de marine à bord des vaisseaux de l'escadre, qui pourroient avoir été coupables de quelque acte de mutinerie, ou désobéissance & négligence de devoir, & qui seroient revenus ou reviendroient, sur la notification de cette proclamation de S. M., à leur devoir, s'en acquittant régulièrement, ne pourroient être poursuivis, emprisonnés ou punis, pour raison d'aucun acte de mutinerie ou désobéissance, ou d'aucune violation & négligence de devoir, préalablement commis par eux ou d'aucun d'eux.

„Et vû que nous jugeons à propos qu'aucune expression de censure ou de reproche à l'égard d'aucuns ou de tous tels actes de mutinerie, désobéissance ou négligence de devoir, ci-dessus mentionnés, ne puisse être employée, de manière à inquiéter les matelots & troupes de marine, auxquels le bienfait de ladite proclamation s'étend; & que nous entendons qu'un total oubli desdits délits ait lieu autant qu'il est possible; les divers officiers de pavillon, capitaines & commandans, & tous les officiers subordonnés de l'escadre, sont, par les présentes, requis & avertis de se conformer à ces ordres & intentions.

Donné le 14 Mai 1797.

Spencer, &c.

L'escadre de Portsmouth a fait connoître à l'amirauté qu'elle étoit prête à lever l'ancre, aussitôt qu'elle en recevroit l'ordre, et il lui a été ordonné hier par le télégraphe, de mettre à la voile dès que le vent le permettroit.

L'amiral Duncan, qui est à Yarmouth, ayant

entendu un bruit extraordinaire parmi les matelots, leur dit; „Il y a aussi très longtems que je suis marin, & je ne souffrirai à aucun désordre sur les vaisseaux que je commande.“ — Des murmures s'élevant élevés, il fit mettre aux fers sur le champ, sept des principaux mutins, et cette fermeté eut son effet, car les matelots ayant demandé grace pour leurs camarades, il la leur accorda, sous la promesse de bonne conduite.

Notre gouvernement a reçu des dépêches de M. Hammond. Le courier qui les a apportées est parti de Vienne le 4. Mais ces dépêches ne contiennent point encore les conditions des préliminaires de paix.

Hier, S. A. le Prince de Wurtemberg partit de Windsor pour aller à Hampton-Court faire une visite au Prince d'Orange; à son retour, il rencontra à la porte de Buckingham la garde qui relevoit du palais de la Reine; les chevaux effrayés par l'éclat des armes, s'emportèrent avec tant de violence, qu'il fut impossible de les retenir; le carrosse fut brisé, le prince courut les plus grands risques; mais heureusement il n'eut qu'une légère contusion à la jambe; le comte Zepphelin, qui acompagnoit S. A. fut encore plus heureux.

S. A. S. le Stathouder doit s'embarquer dans quelques semaines, avec la Princesse d'Orange, pour Cuxhaven; l'objet de leur voyage est probablement relatif aux affaires qui doivent faire la matière des discussions du congrès de Berne.

L'ambassadeur de Naples près de notre Cour, se rend à Paris; un bâtiment parlementaire françois, est arrivé de Calais ces jours derniers à Douvres pour le recevoir.

M. Trevor, notre ministre à Turin, vient de revenir ici; il a obtenu du directoire la permission de passer par la France; il a même séjourné deux mois à Paris.

Comme notre gouvernement est persuadé que l'armement de Brest est destiné pour l'Irlande, il prend toutes les mesures nécessaires pour mettre ce royaume à l'abri d'une invasion; on y fait passer un grand nombre de troupes; outre 6 régimens de cavalerie légère qui s'embarquent à Liverpool et au port Patrick, six régimens d'infanterie qui sont à Jersey et à Guernesey, ont reçu l'ordre de s'embarquer sur-le-champ pour la même destination.

*De la Russie, le 2 Mai.*

Les troupes Russes qui avoient été envoyées sur les frontières de la Perse, en sont revenues, et tout est maintenant tranquille de ce côté.

Le nombre des paylans que l'Empereur a donnés le jour du couronnement, se monte à 32,000 individus; et celui des personnes à qui

S. M. a distribué des graces et présens, est de 672.

*De Vienne, le 20 Mai.*

M. le marquis de Luchefini a eu son audience de congé. Il ne tardera pas à partir pour Berlin.

La ratification des préliminaires de la paix est attendue pour demain.

Comme la levée générale, en Hongrie, est accompagnée de fraix considérables, les Etats de ce royaume ont demandé à S. M. d'être dispensés de fournir les subides accordés dans la dernière session. L'on sait que cette demande leur sera accordé. Le conseil de guerre a ordonné qu'il seroit tiré environ 200 officiers des régimens de ligne, pour être répartis dans la nouvelle armée hongroise. La partie de cette armée qui étoit destinée pour les frontières de la Pologne, doit aller s'établir sur la Jablunka.

Le Prince de Kaunitz-Rittberg, grand-maréchal de la cour, est décédé hier dans la matinée.

La deuxième colonne des troupes impériales destinées pour l'Autriche antérieure et l'Italie, est arrivée le 14 de ce mois à Grätz; le 16, elle a continué sa marche; M. le général d'artillerie Baron de Terzy, qui commande le corps d'armée, étoit à la tête de cette colonne; la généralité est en outre formée de M. M. les lieutenans-généraux Monfrault, Ott et Funk, des généraux-majors Fronn, Seckendorff, Minkwitz, Kerpen, Gummer, Liptay et marquis de Chasteler. Ce dernier est quartier-maitre général.

On mande de Laybach que la demi-brigade de la division du général Bernadotte, qui étoit restée dans cette ville, en est partie le 8 pour se rendre par Görz, à Palmanova, où toute l'armée françoise doit se rassembler. Le duché de Carinthie est maintenant entièrement évacué par les françois. Quelque sévère que fût la discipline de la division de Bernadotte, cependant il n'a pas été possible d'empêcher toute espèce de désordre, surtout dans les villages.

*Suite de Milan, le 16 Mai.*

Il vient d'être ordonné à tous les étrangers de se faire inscrire chez le commissaire de police dans les 24 heures, sous peine d'être arrêtés.

Une lettre de Verone, du 10 de ce mois, rapporte le fait suivant:

„Hier, la municipalité reçut ordre de se rendre à 4 heures après-midi sur la place de Brà; les troupes de la garnison s'y rendirent avec des canons, et se rangèrent en bataillon carré. La municipalité se plaça sur l'autel de la patrie; Angereau entra avec son Etat-major, au milieu du carré, et y tint un conseil mi-

litaire, à la suite duquel on vit partir deux dragons qui prirent la route de la citadelle où étoient les détenus. Toute la ville étoit dans l'attente d'une sanglante exécution; plusieurs gentishommes, l'évêque même de Verone, étoient en prison. Bientôt on vit arriver 19 prisonniers, qui avoient commis des cruautés envers les françois; et on fit toutes les dispositions pour les fusiller. On leur donna lecture du jugement qui les condamnoit à mort. Mais immédiatement, on leur annonça que non-seulement on leur faisoit grâce de la vie, mais encore qu'on alloit les mettre en liberté. Cet événement inattendu causa une joie générale parmi les habitans de Verone.

*De Venise, le 14 Mai.*

La tranquillité est rétablie dans cette ville. Des citoyens de tout rang font la garde conjointement avec le militaire, et déjà plusieurs mutins ont été tués par les patrouilles. Le pont Rialto est garni de canons; personne n'ose y passer. On a fait partir les Esclavons qui avoient commencé le tumulte, conjointement avec une partie du peuple. Les maisons où cette tourbe s'est portée, ont été entièrement pillées et dévastées, entre autres celle du libraire où se vendoient les manifestes des françois contre le gouvernement Vénitien. Plusieurs personnes ont été blessées; l'avocat Galino, l'un des membres de la régence nommée *ad interim*, l'a été assez grièvement. Le Doge n'a point encore reparu. La résolution par laquelle le Sénat a arrêté que l'ancienne forme démocratique sera rétablie, telle quelle existoit il y a 500 ans, porte la restriction, que l'autorité sera principalement remise aux familles et descendans de ceux qui en étoient revêtus à cette époque. L'on ignore encore quel sera le résultat de cet étonnant bouleversement. Les françois ont des partisans ici, comme ailleurs; mais la grande majorité du peuple tient au régime qui vient d'être détruit.

*Suite de Paris, du 16 Mai.*

Les débats de la haute-cour de Vendôme sont fermés; les défenseurs officieux sont entendus, et l'on est fondé à croire que cette procédure touche à sa fin.

Dans la séance du conseil des 500 du 16, il fut fait lecture d'un message du Directoire ainsi conçu: „Citoyens représentans, le Directoire exécutif vient de recevoir le manifeste ci-joint, publié par le général en chef Buonaparte, relativement à notre situation avec la république de Venise. Il a sur-le-champ approuvé les mesures prises par ce manifeste pour le salut

de l'armée d'Italie et le maintien de la république. Il s'empresse de vous prévenir de la détermination en exécution de l'article 328 de la constitution.,,

Un secrétaire lut ensuite le manifeste (*Voyez notre No. 143*). Le conseil indigné alloit prononcer la déclaration de guerre, lorsque Dumolard a observé que, dans ces cas, l'initiative appartient au Directoire. Il a demandé qu'on attendit un second message pour demander *vengeance* et déclarer la guerre. — Le conseil s'est borné à ordonner l'impression du tout.

*De la Haye, le 16 Mai.*

L'on parle plus que jamais d'une grande expédition maritime. Notre amiral de Winter et le général Daendels font à Paris pour conférer à ce sujet avec le Directoire. Les troupes hollandaises qui se sont portées dans le Nord-Hollande, occupent maintenant les places les plus voisines de la mer; telles que le Helder, le Texel etc.

Le bruit court que l'Angleterre a proposé une suspension d'armes à la France.

*De Bruxelles, le 20 Mai.*

Le commandant de cette ville, Mazingant, a prévenu l'administration centrale de notre département que 20 mille hommes de troupes de l'armée de Sambre et Meuse, doivent venir prendre des cantonnemens dans la Belgique et particulièrement aux environs de Bruxelles. En conséquence, l'on a commencé à faire les dispositions nécessaires pour le logement de ces troupes. Notre garnison sera de 6000 hommes. L'on apprend aussi que la majeure partie des troupes françoises qui occupent les bords de la Nahe et le Hundsruock iront occuper un camp près de la Moselle au-dessus de Trèves.

L'on attend ici d'un moment à l'autre plusieurs officiers de l'Etat-major de l'armée de Sambre et Meuse, entre autres le général Tilli. Le commandant en chef Hoche doit aussi arriver dans peu.

*De Dusseldorff, le 20 Mai.*

La Régence fit publier le 18, que le général en chef Hoche avoit jugé à propos de remplacer les officiers, ci-devant chargés de la levée des contributions dans le pays de Berg, par les citoyens Winter, chef de bataillon, Matthey adjoint, Romieu, aide-de-camp, et Hegay, adjoint aux adjudans-généraux. Elle annonçoit en même tems l'envoi d'un député au quartier-général, à l'effet de solliciter du général en chef une diminution considérable de la somme imposée.

Les commissaires françois écrivirent le même jour une lettre aux magistrats, dont voici la teneur :

„Nous sommes chargés, Messieurs, par le général Championnet, ensuite des ordres du général en chef, de presser le recouvrement de la contribution militaire de 1,800,000 livres, imposée sur le pays de Berg, & de remplacer pour cet objet les premiers officiers envoyés. Nous vous prévenons, que le général en chef a accordé une remise d'un cinquième de ladite contribution, ce qui la réduit à 1,440,000 livres.

„Notre premier soin a été de rectifier les erreurs involontaires, qui avoient pu se glisser dans la répartition faite par nos camarades. Nous nous sommes adressés pour cet objet à votre régence, pour l'inviter à faire la répartition la plus juste; par des raisons, qu'elle a pensé légitimes, elle n'a pas cru pouvoir se charger de cette opération.

„Cherchant à concilier les intérêts des contribuables avec nos devoirs, nous avons pris tous les renseignemens, qu'il nous étoit possible de nous procurer, d'après lesquels nous avons définitivement fixé la quote-part de votre ville & baillage dans la contribution de 1,440,000 livres, à celle de 194,000 livres, que vous voudrez bien payer en trois payemens égaux dans le délai de douze jours.

La régence répondit à cette lettre, qu'elle s'étoit arrangée avec les commissaires précédens; qu'il étoit impossible que la ville fournit d'avantage, et que d'ailleurs elle avoit envoyé un député au général en chef dont il falloit attendre le retour.

*Du Thal d'Ehrenbreitstein, le 22 Mai.*

Quatre demi-brigades de l'armée françoise passeront aujourd'hui le Rhin, par le pont-volant de Horschheim, à une lieue d'ici. Elles se porteront sur le Hundsruock pour y relever quatre autres demi-brigades de l'armée du Nord,

qui rejoindront cette armée. On assure que les françois auront entièrement évacué la rive droite pour le 10 Juin.

Des réquisitions énormes en grains et fourrages ont été faites de nouveau dans le pays d'Entre-Meuse et Rhin; les magasins de Coblençe, où une partie de ces réquisitions doit être versée, seront transportés à Trèves.— La porte du Rhin à Coblençe, fermée et barricadée depuis l'arrivée des armées françoises, est enfin ouverte depuis hier. On commencera aussi aujourd'hui à décharger le pont de la Moselle des deux rangs de gabions qui y avoient été placés.

On n'a pas encore commencé à démolir la tête de pont de Neuwied.

*De Wezlar, le 24 Mai.*

Le 20 et le 21, il n'a cessé de défilér des troupes françoises, ainsi que des bagages, par notre ville; il en est passé aussi un grand nombre par Giessen. L'on évalue à 20 mille hommes la partie de l'armée de Sambre et Meuse qui est dans ce moment en marche pour passer le Rhin. Le quartier-général du commandant en chef Hoche étoit attendu hier au soir à Giessen.

Le gouverneur de Marbourg a expédié un courrier à Cassel pour instruire la Régence du passage d'un régiment françois par cette ville. (Voyez notre No 145). L'on dit qu'un autre régiment est passé par la petite ville hessoise de Kirchheim.

\* \* Pour la 116<sup>me</sup> Loterie de Hambourg, dont le tirage, en une seule classe, aura lieu le 12 Juin prochain, & dans laquelle il y a à gagner les lots considérables de 60,000, 30,000, 15,000, 10,000, &c. marcs courant de Hambourg, à 40 kr. argent de Francfort le marc, on peut avoir chez moi des billets, l'entier à 40 fl.; le demi-billet à 20 fl. & le quart à 10 fl. On voudra bien envoyer les lettres & les remises franches de port, & joindre aux dernières 4 kr. pour l'inscription.

Reinganum, à Francfort, sur la place de Trèves, No 90.

\* \* Le Public est averti que la terre de Schockwitz, quine de toutes dettes, située en Silésie, pas loin de la ville de Breslau, sera adjugée d'après la 116<sup>me</sup> Loterie de la ville d'Hambourg, dont le tirage commencera le 12 Juin, de façon que le gagneur de cette terre, sera celui qui se trouvera porteur du même numéro qui gagnera dans ladite 116<sup>me</sup> Loterie de Hambourg le gros lot de 60,000 marcks, & elle lui sera adjugée avec toutes les dépendances, bien ensemencée &c., sans que cela lui occasionne les moindres frais.

Les billets sont à distribuer chez le négociant & collecteur de la Loterie de la ville d'Hambourg, Jean Frédéric Griffon, y demeurant; au-dessous de l'hôtel de Kailershoff. La mise d'un billet est d'un Frédéric d'or, du poids requis. Les avissemens concernant ladite terre, s'y donneront gratis.

\* \* Pour la 116<sup>me</sup> grande Loterie de Hambourg qui ne consiste qu'en une classe, & dont le tirage commencera le 12 Juin prochain, on peut avoir chez moi jusqu'au onze dudit mois des billets entiers à 40 fl., des demi-billets à 20 fl., & des quarts de billets à 10 fl. Le plan se donne gratis.

Cette Loterie contient 4115 Lots, y compris les primes, depuis 70 jusqu'à 60,000 Marcks, argent courant de Hambourg, à 40 kr. le Marck.

Francfort le 20 Mai 1797.

J. Valentin, sur l'allée versée.